

Retraites **EN GRÈVE JUSQU'AU RETRAIT** *de la loi!*

Aucune surprise dans le vote de la loi sur les retraites intervenu le 15 septembre à l'Assemblée Nationale... si ce n'est le niveau d'arrogance dont est capable l'UMP !

Les députés ont donc, à tout prix, voté la loi qui reporte l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans, qui relève de 65 à 67 ans l'âge permettant d'avoir une retraite sans décote et qui allonge la durée de cotisation. Cette loi méprise celles et ceux qui ont un travail pénible et pénalise encore plus les femmes.

Le bras de fer est entamé.

Ce gouvernement est chaque jour un peu plus illégitime pour nous imposer cette terrible régression.

La mobilisation contre cette réforme ne cesse de grandir depuis des mois, avec des manifestations et des grèves de plus en plus massives et populaires dans toute la société. Après le 24 juin, le succès du 7 septembre avec près de 3 millions de manifestants, avec des grèves réussies dans le privé comme dans le public, marque un tournant.

Il y a désormais, face à face, d'un côté un gouvernement totalement discrédité, illégitime, miné par les affaires et les scandales et, de l'autre, la volonté majoritaire qui s'exprime dans la rue et par la grève.

Ce que le vote de quelques dizaines de députés au sein d'une assemblée aux ordres de Sarkozy a fait, la mobilisation de millions d'hommes et de femmes peut le défaire.

Une loi votée peut être retirée !

Une loi votée peut être retirée par le rapport de force, par la rue : ce fut le cas en 2006 avec le Contrat Première Embauche (CPE).

Les salariés ne peuvent pas remettre le sort de leur retraite au Sénat qui planchera sur la loi du 5 au 15 octobre

Ce projet n'est pas amendable, il doit être purement et simplement retiré !

Le 23 septembre, les salariés du privé comme du public, les jeunes, les précaires sont appelés à une nouvelle journée de grèves et de manifestations. Cette journée est décisive. Elle doit rassembler encore plus de monde que le 7 septembre dernier. Elle doit aussi, par la reconduction de la grève, par des démonstrations de force, par des actions de blocage être le point de départ d'un mouvement d'ensemble généralisé qui bloque le pays sur la durée.

Gagner, c'est possible et ça se joue maintenant !

Le jeudi 23 septembre en grève et dans la rue !

Tous et toutes à la Manifestation

départementale

**A l'appel de CGT, CFDT, FO, FSU, SOLIDAIRE, UNSA,
CFTC**

14 H – départ gare SNCF d'Evreux

Pour prendre contact avec le NPA de l'Eure

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : E-MAIL :

A retourner à : NPA 27, 43, rue St-Jean - 27400 Louviers

☎ 06 88 15 08 65

✉ npa-27@hotmail.fr

RETRAITE : « Ne les laissons pas faire !

Ensemble exigeons le retrait »

C'est dans le tract départemental intersyndical CGT-CFDT-FO-FSU-SOLIDAIRES-UNSA-CFTC. Un bon outil pour rassembler les salariés afin de réussir le 23. Ce tract est distribué dans les entreprises de l'Eure par des militants syndicalistes de différents syndicats. Ceux qui sont adhérents du NPA y participent pleinement.

TOUS EN GREVE LE JEUDI 23 SEPTEMBRE

Tous à la Manifestation à Evreux

Départ 14 heures, devant la gare SNCF

Le nouveau directeur financier de GSK vient de Goldman-Sachs!

Le nouveau directeur financier de GSK-monde est un banquier de Goldman-Sachs. Simon Dingemans est actuellement directeur associé chez Goldman Sachs avec plus de 25 ans d'expérience dans cette banque d'affaires qui s'est fait particulièrement remarquée dans la crise des subprimes, ces crédits pourris qui ont ruiné des millions d'américains...

En avril 2010, la *Securities and Exchange Commission* poursuit Goldman pour fraude dans les événements entourant la crise des *subprimes*, « une affaire qui pourrait avoir coûté **plus d'un milliard de dollars** aux investisseurs ». Le 15 juillet 2010, la société a décidé de verser 550 millions de dollars pour mettre fin à la poursuite.

En mai 2010, le Département de la Justice des États-Unis « a ouvert une enquête pénale sur Goldman Sachs au sujet de vente de titres adossés à des crédits hypothécaires à risque ». Goldman Sachs est accusé d'avoir provoqué la plupart des « manipulations de marché » ou bulles...

Le médicament antidiabétique Avandia de GSK fait actuellement l'objet de révisions de la part des autorités américaine et européenne qui doivent décider le maintien ou non de ce médicament sur le marché. En effet deux études publiées en juin ont confirmé que l'Avandia augmente vraiment les risques cardiaques. Les pièces du dossier démontrent que le laboratoire pharmaceutique, mais aussi les instances de régulation, les cliniciens et les journaux médicaux « ne sont pas exempts de reproches... » Comme c'est bien dit !

**Pour joindre et rejoindre le NPA : npa-27@hotmail.fr
Site NPA-27: <http://bulletindestravailleursover-blog.com>
Site national : <http://npa2009.org>**



Bulletin des travailleurs

Comité d'Evreux du Nouveau Parti Anticapitaliste

Bulletin GSK-Evreux - septembre - 2010

Nombreux dossiers aux Prud'hommes contre GSK : La direction veut délocaliser les différents avec ses salariés

La direction de GSK a demandé en août à la justice que le tribunal des Prud'hommes d'Evreux ne juge plus les affaires opposant le groupe aux salariés de ses deux sites locaux production et logistique. Elle demande qu'elles soient jugées dans les juridictions de Bernay, Louviers ou encore Dreux en raison de la présence de salariés de l'entreprise parmi les personnes plaidant aux prud'hommes.

La direction semble surtout préoccupée par le fait que de nombreux salariés ont déposé aux Prud'hommes des dossiers contre la direction. Ils y contestent la justification économique du plan du PSE en cours qui s'est traduit par la suppression de 700 des 1 600 postes de l'unité de production. D'autres dossiers devraient suivre dans les prochains mois, notamment après l'annonce de la fermeture programmée pour juin 2011 du CID qui va se traduire par la suppression de plus de 150 emplois. La direction de GSK n'en a pas terminé avec ses licenciés...

Grève au CID : les salariés sont rentrés la tête haute

Visiblement la direction voulait en finir au plus vite avec cette grève qui coûtait chère aux actionnaires (Plus de 40 millions d'€ de pertes). Après 18 jours de grève les salariés ont obtenu :

- une prime de 1000 € bruts pour tous par mois jusqu'à septembre 2011, date de fermeture du CID
- une prime de 1000 € bruts en octobre en fonction de la résorption de l'encours à raison de 5000 colis quotidiens
- le paiement de la totalité des jours de grève à 100%.

Les grévistes sont loin d'avoir obtenu ce qu'ils exigeaient et en premier lieu le maintien de l'emploi, mais ils rentrent la tête haute. La lutte contre les licenciements abusifs va commencer. Les salariés n'ont pas dit leur dernier mot...